

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

WT/ACC/UKR/73

11 août 1999

(99-3413)

---

Groupe de travail de l'accession de l'Ukraine

Original: anglais

## ACCESSION DE L'UKRAINE

### Aide-mémoire sur les obstacles techniques au commerce et les mesures sanitaires et phytosanitaires

La Commission gouvernementale sur l'accession de l'Ukraine à l'OMC a fait parvenir au Secrétariat le plan d'action ci-après concernant l'Accord sur les obstacles techniques au commerce et l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires.

---

Plan d'action  
relatif à la mise en œuvre des prescriptions de l'Accord sur les obstacles techniques au commerce (Accord OTC)  
et de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS)

Activité	Organismes responsables	Date d'achèvement	Proposée par
<b>I. Harmonisation de la législation ukrainienne avec les prescriptions énoncées dans les Accords OTC et SPS</b>			
1. Rédiger le Projet de loi ukrainienne sur l'accèsion de l'Ukraine à l'Organisation mondiale du commerce.	Ministères et organismes membres du Comité interorganisations pour les questions concernant l'accèsion de l'Ukraine à l'OMC	Sous réserve que l'Ukraine accède à l'OMC	Derzhstandart
2. Rédiger un projet de protocole sur l'accèsion de l'Ukraine à l'OMC qui concerne en partie les Accords OTC et SPS (Aide-mémoire).	Derzhstandart Ministère du secteur agro-industriel Ministère de la protection de la santé Ministère du commerce extérieur	Décembre 1998	Derzhstandart
3. Proposer des modifications à apporter aux lois et réglementations nationales pour harmoniser celles-ci avec les Accords OTC et SPS.	Ministère de la protection de la santé Ministère du secteur agro-industriel Ministère de l'économie Ministère du commerce extérieur Derzhstandart Ministère de la justice Ministère des finances Service des douanes Ministère des transports Ministère de la politique industrielle Comité des communications	Entre novembre 1998 et décembre 1999	Derzhstandart Ministère de la protection de la santé Ministère du secteur agro-industriel
4. Mise en œuvre de la Résolution n° 244 du 19 mars 1997 du Conseil des ministres de l'Ukraine relative aux mesures d'application progressive des directives de l'Union européenne, des règles sanitaires, écologiques, vétérinaires et phytosanitaires et des normes internationales et européennes.	Tous les ministères et organismes spécifiés dans la Résolution		

Activité	Organismes responsables	Date d'achèvement	Proposée par
<b>II. Création du point d'information OTC et du point d'information SPS</b>			
1. Élaborer des règlements régissant le fonctionnement des points d'information OTC/SPS en Ukraine.	Derzhstandart Ministère de la protection de la santé Ministère du secteur agro-industriel	Avant la fin de 1998	Derzhstandart
2. Mettre sur pied un point d'information/centre de documentation sur les mesures sanitaires en Ukraine et harmoniser ces mesures avec les prescriptions SPS. Veiller à ce que le centre fonctionne en mode "question-réponse" sur réseau informatique.	Ministère de la protection de la santé	Avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1999	Ministère de la protection de la santé
3. En arriver à un accord entre le Derzhstandart, le Ministère du secteur agro-industriel et le Ministère de la protection de la santé sur la mise sur pied d'un point d'information capable de traiter les demandes de renseignements au sujet des obstacles techniques au commerce et des prescriptions sanitaires et phytosanitaires.	Derzhstandart Ministère du secteur agro-industriel Ministère de la protection de la santé	1 <sup>er</sup> trimestre de 1999	
4. Créer des points d'information sur les normes répartis en fonction des organes exécutifs du gouvernement et des organes territoriaux du Derzhstandart.	Derzhstandart et tous les ministères et organismes concernés	1999	

Activité	Organismes responsables	Date d'achèvement	Proposée par
<b>III. Activités liées à la fourniture d'information et d'aide</b>			
1. Donner des renseignements sur les activités qui concernent la mise en œuvre des dispositions des Accords OTC et SPS par le biais de conférences de presse, de notes d'information et de médias de masse.	Derzhstandart Ministère de la protection de la santé Ministère du secteur agro-industriel	Tous les trois mois à compter du 4 <sup>ème</sup> trimestre de 1998	Derzhstandart Ministère de la protection de la santé Ministère du secteur agro-industriel
2. Fournir aux représentants des pays Membres de l'OMC intéressés des documents officiels sur la législation ukrainienne dans le domaine sanitaire.	Comité des règlements en matière d'hygiène du Ministère de la protection de la santé de l'Ukraine	En permanence	Derzhstandart
3. Assurer l'accès des représentants intéressés des pays Membres de l'OMC à l'information sur la mise au point des normes d'hygiène.	Comité des règlements en matière d'hygiène du Ministère de la protection de la santé de l'Ukraine	En permanence	
4. Établir des contacts de travail et tenir régulièrement des consultations bilatérales avec les représentants des pays du GATT/de l'OMC sur les questions touchant la normalisation, la certification et les mesures sanitaires et phytosanitaires, y compris l'élaboration des certificats vétérinaires sur les cargaisons contrôlées par le Service de médecine vétérinaire.	Ministère de la protection de la santé Ministère du secteur agro-industriel Derzhstandart	En permanence	Ministère du secteur agro-industriel

Activité	Organismes responsables	Date d'achèvement	Proposée par
IV. Harmonisation et promotion du Système national de normalisation de l'Ukraine			
1. Élaborer la norme ukrainienne intitulée Système national de normalisation de l'Ukraine. Normalisation et activités connexes. Définitions et termes de base. Harmonisation avec la Résolution ISO/CEI 2:1996.	Derzhstandart	4 <sup>ème</sup> trimestre de 1998	Derzhstandart
2. Élaborer la norme ukrainienne intitulée Système national de normalisation de l'Ukraine. Procédure d'élaboration des normes nationales, en remplacement de la SSTU 1.2-93.	Derzhstandart	4 <sup>ème</sup> trimestre de 1998	
3. Élaborer la norme ukrainienne intitulée Système national de normalisation. Procédure d'élaboration, de structuration, de présentation, d'ajustement, d'approbation et d'identification des prescriptions techniques, en remplacement de la SSTU 1.3-93 et de la KND 50-009-93.	Derzhstandart	4 <sup>ème</sup> trimestre de 1998	
4. Élaborer la norme ukrainienne intitulée Système national de normalisation. Prescriptions générales concernant la structure, la préparation, la présentation et le contenu des normes, en remplacement de la SSTU 1.5-93 (et en tenant compte de la dernière version de la Directive ISO/CEI, partie 3, 1997).	Derzhstandart	4 <sup>ème</sup> trimestre de 1998	

Activité	Organismes responsables	Date d'achèvement	Proposée par
5. Élaborer la norme ukrainienne intitulée Système national de normalisation. Règles d'introduction et d'application des normes internationales. Harmonisation avec la Résolution ISO/CEI 21:1981.	Derzhstandart	4 <sup>ème</sup> trimestre de 1998	
6. Élaborer la norme ukrainienne intitulée Système national de normalisation. Procédure d'élaboration d'un programme d'activités nationales de normalisation, en remplacement de la SSTU 3250-95.	Derzhstandart	4 <sup>ème</sup> trimestre de 1998	
7. Élaborer la norme ukrainienne intitulée Code de règles de normalisation efficaces.	Derzhstandart	4 <sup>ème</sup> trimestre de 1998	
8. Élaborer les Programmes de mise en œuvre en Ukraine des normes relatives aux produits de pleine concurrence par secteur de l'économie ukrainienne et harmonisées avec les normes internationales et les normes européennes prévus par la Résolution n° 244 du 19 mars 1997 du Conseil des ministres de l'Ukraine.	Comme il est spécifié dans la section 2 portant sur les "Programmes de mise en œuvre ...".	4 <sup>ème</sup> trimestre de 1998	
V. Élaboration de la procédure à suivre pour harmoniser encore davantage les règles et les procédures d'évaluation de la conformité avec les normes internationalement acceptées			
1. Modifier et compléter la série de documents réglementaires sur le système national de certification (UkrSEPRO) dans le but d'harmoniser encore davantage ces documents avec ceux des CE.	Derzhstandart	2 <sup>ème</sup> trimestre de 1998	Derzhstandart

Activité	Organismes responsables	Date d'achèvement	Proposée par
2. Élaborer une réglementation sur une approche modulaire de l'évaluation de la conformité basée sur les prescriptions des CE.	Derzhstandart	2 <sup>ème</sup> trimestre de 1998	
3. Élaborer des propositions concernant la réduction de la Liste des produits faisant l'objet d'une certification obligatoire en Ukraine, qui tiennent compte de l'adoption de la déclaration de conformité du producteur (fournisseur).	Derzhstandart	Après l'adoption de la Loi ukrainienne sur la responsabilité des fournisseurs dans la production et la distribution de produits non conformes aux normes et dangereux	
Rédiger: 1. Projet de loi ukrainienne sur les essais sanitaires et hygiéniques gouvernementaux	Ministère de la protection de la santé	Septembre 1998	Ministère de la protection de la santé
2. Projet de résolution du Conseil des ministres relative à l'approbation des listes des additifs alimentaires autorisés en Ukraine		Août 1998	
3. Projet de loi ukrainienne sur les produits alimentaires pour enfants et les produits de consommation destinés aux enfants		Avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1999	
4. Élaborer, en conformité avec le Code zoosanitaire international, des prescriptions vétérinaires concernant les importations de produits contrôlés par le Service de médecine vétérinaire de l'Ukraine et faire inscrire ces prescriptions auprès du Ministère de la justice.	Ministère du secteur agro-industriel	Deuxième semestre de 1999	Ministère du secteur agro-industriel

Activité	Organismes responsables	Date d'achèvement	Proposée par
5. Harmoniser la législation sanitaire de l'Ukraine avec les lois internationales dans le domaine et formuler des propositions concernant le règlement, la composition et les activités de la Commission nationale sur le Codex Alimentarius.	Ministère du secteur agro-industriel Ministère de la protection de la santé Derzhstandart	Avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1999	Ministère de la protection de la santé

Une liste complète des textes législatifs et réglementaires dont les dispositions doivent être harmonisées avec les prescriptions contenues dans les Accords OTC et SPS sera donnée en annexe du présent plan, qui doit être établi au plus tard à la fin de novembre 1998.